



Club Les Palmes Aquadémiques

Fiche d'inscription 2018 - 2019



ETAT CIVIL

Mme - Mr Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____ Date de naissance : _____
 (jj/mm/aaaa) _____
 Code Postal : _____ Mobile : _____
 Ville : _____ Mail : _____

LE CLUB ET MOI

Je souhaite faire uniquement de la Nage en Eau Vive (NEV) :
 Ou bien, je souhaite faire de la plongée (et aussi de la NEV) :
 Mon niveau en Plongée : _____ Mon niveau en NEV : _____ N° Licence : _____
 Formation, mes souhaits pour cette année :
 NEV : _____ Plongée : _____ Bio : _____
 RIFANEV : _____ RIFAP : _____ Nitrox : _____

COTISATION ANNUELLE CLUB

Accès à la piscine pour tout le monde ! Certificat médical obligatoire et exigé pour tout le monde.

- Pour la plongée : certificat de moins d'un an à la date de l'inscription,
- Pour la NEV : certificat de moins de 2 ans. Si certificat entre 1 et 2 ans, remplir le CERFA 15699*01 que vous pouvez trouver notamment via ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47821>

NEV uniquement :		<input type="checkbox"/> 20 Euros
PLONGEE + NEV :		
Tarif de base :	Plongée passager ⁽¹⁾ :	<input type="checkbox"/> 20 Euros
	Plongée ancien adhérent :	<input type="checkbox"/> 50 Euros
	Plongée nouvel adhérent :	<input type="checkbox"/> 80 Euros
Options :	Prêt de matériel :	<input type="checkbox"/> 30 Euros
	Inscription à une ou plusieurs formations :	<input type="checkbox"/> 30 Euros
Total de mon inscription :		_____

⁽¹⁾ Les membres passagers ont accès à la piscine et à une sortie loisir sans encadrement par saison.

LICENCE FFESSM

Adulte 39,70 € Je souhaite m'abonner à **Subaqua** :
 Jeunes (12 à 16 ans) 25,10 € 12 mois, 6 numéros : 26 €
 Enfants (- de 12 ans) 11,15 € 24 mois, 12 numéros : 49 €

Total Licence + Subaqua : _____

ASSURANCE INDIVIDUELLE COMPLEMENTAIRE

IMPORTANT : Les membres du club sont assurés de facto par la Fédération pour les dommages causés à autrui (responsabilité civile). Ils ne sont pas assurés pour leurs propres dommages. Il est donc conseillé de souscrire une assurance complémentaire couvrant les risques personnels de la plongée. Toutefois, renseignez-vous si votre contrat d'assurance ne comporte pas déjà une clause couvrant les risques de ce sport. Choisir une seule assurance ; les différentes catégories couvrent les mêmes risques mais offrent des niveaux de remboursement différents :

Loisir 1 : 20 € Loisir 1 Top : 39 €
 Loisir 2 : 25 € Loisir 2 Top : 50 €
 Loisir 3 : 42 € Loisir 3 Top : 83 €

Je ne souhaite pas souscrire d'assurance individuelle complémentaire

(plus d'informations sur www.cabinet-lafont.com) :

TOTAL : Cotisation club + Licence + Assurance (éventuelle) + Abonnement Subaqua (éventuel) : _____

(Règlement par chèque à l'ordre des Palmes Aquadémiques)

Je m'engage à respecter l'ensemble de règles du club décrites dans l'annexe ci-jointe. (conservez une copie)
 J'accepte que les photos prises lors des activités du club soient utilisées et publiées sur la page Facebook et sur le site du club : Oui Non

Date _____ Signature _____
 (de la personne ou du tuteur légal pour les mineurs) :

LES REGLES DU CLUB

- Je m'engage à prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur du club, disponibles sur le site internet du club, et à les respecter ;
- Je m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur de la piscine Léo Lagrange et à le respecter. (en particulier : pas de bermuda, port du bonnet, utilisation des vestiaires, douche préalable et pédiluve) ;
- Je prends note que l'organisation des sorties s'effectue majoritairement via le site internet du club. Pour accéder à l'espace sécurisé du club, demander un login/mot de passe à l'adresse :

<http://www.lespalmesaquademiques.fr>

La préinscription se fait par mail, mais mon inscription n'est validée qu'à réception du chèque par le responsable de la sortie.

- Je m'engage à respecter les consignes concernant le prêt de matériel. Ce matériel ne peut, en aucun cas, être utilisé en dehors des activités du club (formations, week-ends, sortie à la journée, ...). Le club décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne. Le matériel est prêté de septembre jusqu'à la fin de la formation (de avril à juin selon le cas) ou pour un week-end.
- Il est impératif de nous ramener tout le matériel sur simple demande du responsable matériel afin que nous puissions l'entretenir.
- Il sera demandé des chèques de caution en fonction du matériel que vous emprunterez. Ces chèques seront encaissés uniquement en cas de non-restitution ou de non-respect des consignes de sécurité ayant entraîné une détérioration (casse).
- Les jeunes de moins de 18 ans ne seront acceptés, pour des questions de responsabilité, qu'accompagnés d'un de leurs parents ou tuteur légal, présent sur le lieu de l'activité et ayant rempli l'autorisation parentale.
- Je prends note que les informations émanant du club sont envoyées par email, via une liste de diffusion ;
- Les données personnelles collectées lors de l'adhésion sont à l'usage unique des membres identifiés du club pour l'organisation des activités (formations, sorties, soirées, ...).
- Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à l'organisation des activités du club. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au secrétaire du club. Le club et la FFESSM sont les seuls destinataires des informations ainsi recueillies, elles ne feront en aucun cas l'objet d'une cession à des tiers ou d'un traitement commercial.

Entraînements : **Le mardi soir de 21h à 22h30 à la piscine Léo Lagrange**
Rendez-vous sur le Parvis de la piscine à partir de 20h30.

RETOUR DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, il faut envoyer par mail cette fiche remplie au format pdf, accompagnée d'une photo d'identité scannée (pour les nouveaux membres) et du certificat médical scanné à l'adresse palmes.aquademiques@gmail.com.

En complément, vous devrez fournir également un dossier papier constitué des pièces suivantes :

- ✓ La fiche d'inscription dûment et lisiblement remplie
- ✓ Une photocopie et non l'original du certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités subaquatiques, de moins de un an. Délivré par votre médecin généraliste pour les activités loisirs. Ou par un médecin du sport, un médecin spécialisé hyperbare ou un médecin Fédéral pour les passages de niveaux et pour les activités de compétition.
- ✓ Votre règlement par chèque libellé à l'ordre des « Palmes Aquadémiques » en indiquant au verso le détail des montants cumulés (Possibilité de paiement en 1, 2 ou 3 chèques)
- ✓ Pour les encadrants : Un RIB
- ✓ Une photocopie de votre plus haut diplôme ou carte CMAS

Toutes ces pièces sont indispensables afin de pouvoir prendre en compte votre inscription et vous délivrer votre licence, obligatoire pour les entraînements piscine ainsi que pour les sorties.

Il est donc impératif de nous remettre votre dossier d'inscription complet pour pouvoir accéder à la piscine.

Clôture des inscriptions le 30 novembre 2018

=> Dossier à donner en main propre à l'un des membres du bureau ou à envoyer à l'adresse suivante :
Laurence Janin, 6 Impasse des Hortensias, Appt A27, 31200 Toulouse